

Catégorie
Châssis
d'Autocar

Marque
A. E. C.

Désignation du type / Signe de reconnaissance
9821 E REGAL Mark IV

Bordereau-type
N° **748**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "9821 E" en préfixe du No. de châssis, sur plaquette
N° de châssis frappé A droite, sur longeron au-dessus du moteur, sur plaquette du constructeur
N° de moteur frappé A droite, sur culasses de cylindre (deux numéros : 1 par couvercle) *)
Constructeur du châssis A. E. C., SOUTHALL (Middlesex) G.B.
Constructeur du moteur A. E. C., SOUTHALL (Middlesex) G.B.

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR:

Marque et type **A.E.C. 9.6**
 Genre **En ligne, sous le châssis**
 Carburant: **Mazout.**
 Nombre cyl. **6** Temps **4**
 Alésage: **120** mm.
 Course: **142** mm.
 C.V.-Impôt: **49,075**
 Cylindrée totale **9'635** cm³
 C.V. frein **126**
 Refroidissement **Eau**
 Empl. du moteur **A droite sous le châssis**

CHASSIS:

Nombre d'essieux **2**
 Entraînement sur **roues arrières**
 1. Frein **A pied : A air comprimé sur toutes les roues**
 2. Frein **A main : Mécanique sur roues arrières: 1)**
 3. Frein **---**
 Frein de remorque **---**
 Direction **Dir. avancée - Vis sans fin.**
 Crochet de remorque **---**
 Nombre de vit. avant **4**
 Vit. en 1^{re} vit. **en prise dir.**

CARROSSERIE:

Constructeur
 Genre/Forme
Exécution individuelle
 Nombre de portes
 Nombre de places ass. **Total**
 Avant **Millieu** Arrière
 Nombre de places debout
 Pour motos: **Siège arrière**
Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler sans cabine	2'780 kg.	2'358 kg.	5'138 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	5'562 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	10'700 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	kg.
Charge utile	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	kg.
Pneumatiques: Dimension	10.00 - 20	12 Ply	**) standard/jumelés
Capacité de charge (par pneu 2'860 kg.) par essieu	5'720 kg.	11'440 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

(2)

Syst. anti-éblouissant

Feux rouges

Eclairage du N° de contr.

2)

Emplacement

Essui-glace

3)

Avertisseur 1 avert. électr.

Indicateurs de direction: Syst.

Feux stop

2)

Feux de position

Phares: Marque

DIMENSIONS

Voie { avant 2'010 mm.
arrière 1'840 mm.

Largeur hors-tout AV. 2'395 mm.

Empatement 4'970 mm.

Longueur hors-tout *** 9'020 mm.

Hauteur (non chargée) — mm.

Garde au sol 190 mm.

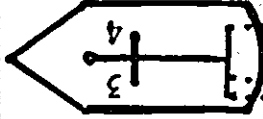
Porte à faux, arrière *** 2'450 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 18,30 m.

Diamètre de braquage ext. droite 17,65 m.



L.

Dim. Intérieures 2.

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

Véhicule de 2'400 mm. de largeur; ne peut circuler que sur le réseau de routes fixé par le CF.

* Enregistrer toujours les deux numéros
** Peut être équipé de pneumatiques d'autres dimensions; dans ce cas contrôler la charge maximum par essieu.

*** Porte à faux peut différer selon la carrosserie, resp. la longueur totale.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

1) Frein à main: Si la conduite est à droite, le levier de commande doit être placé à gauche du conducteur

2) Equipement: N'est completé que lors du montage de la carrosserie; à contrôler lors de l'expertise individuelle.

3) Support de l'interrupteur phares et avertisseur: Doit se trouver à 60 cm. sous le volant au minimum

4) Echappement: L'extrémité ne doit pas être dirigée à droite mais directement vers l'arrière ou à gauche.

La commission d'expertises-types

Genève, le 17. 5. 1951